

Championnat Ain Rhône

3^{ème} manche



BMX

3
juin
2017

STE CONSORCE

A partir de 11h
Entrée gratuite
Buvette

Allée du Pipora





Le Club du Sainte-Consorce BMX Team est heureux de vous accueillir pour la 3ème manche de l'édition 2017 du Championnat Ain-Rhône Métropole de Lyon sur la piste Ennemond Gerin, chemin du Pipora à Sainte-Consorce qui aura lieu
le samedi 3 juin 2017.

Nous souhaitons à tous les pilotes une très belle course !

TYPE DE COMPETITION

Cette compétition est la 3ème manche du Championnat Ain-Rhône Métropole de Lyon 2017. Seuls les pilotes licenciés au sein des Comités de l'Ain et du Rhône peuvent participer.

Les pilotes « Nationaux » de ces deux Comités sont acceptés, mais ne rentreront pas dans le classement. Les pilotes « nationaux » des 2 Comités rouleront sur un Open Minimes et plus.

A l'issue de la dernière manche, deux classements généraux séparés, l'un pour l'Ain, l'autre pour le Rhône, permettront de désigner les podiums de ces deux Championnats.

REGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence, complété du règlement championnat ARML 2017.

Chaque pilote devra présenter sa licence en cours de validité pour participer à l'épreuve.

Les vélos devront être conformes au règlement en vigueur, munis d'une plaque frontale de taille et de couleur réglementaires, cette plaque servira de contrôle à l'arrivée.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie MINIMES.

HORAIRES

- 11h/12h30 : Essais
- 12h30/13h : Pause
- 13h : Début des courses 24 puis 20 pouces
- A partir de 17h30 : Remise des récompenses par le club.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur la feuille jointe au présent dossier d'invitation par les responsables d'engagement des clubs.

La clôture des engagements est fixée au **mercredi 31 mai 2017, avant 21h.**

Toute inscription au-delà ne sera prise en compte que s'il reste de la place dans les races des manches et verra son montant doublé.

Pour toute annulation après le jeudi 1 juin 2017 – 21h, aucun remboursement ne sera possible.

ENGAGEMENTS

Par chèque, à l'ordre du Saint-Consorce BMX Team, directement sur place auprès du secrétariat du Club, au plus tard avant le début des courses.



MONTANT DES ENGAGEMENTS

Pour une épreuve 20 pouces ,24 pouces ou cruiser

- 5,00€ par pilote jusqu'à benjamin inclus
- 10,00€ par pilote pour les catégories Minime et + (y compris l'Open)

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser

- 12,00€ par pilote pour les catégories Minime et +

RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque finale du jour seront récompensés, pour les catégories présentes.

La présence des pilotes, lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire, ces dernières ne pouvant être remises à un tiers.

CATEGORIES

<u>Année de naissance</u>	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>	<u>Cruiser</u>
2011 et après	Prélicencié	Prélicencié	
2009/2010	Poussin	Poussin	
2007/2008	Pupille	Pupille	
2005/2006	Benjamin	Benjamin	Benjamin et Minime
2003/2004	Minime	Minime	
2001/2002	Cadet	Cadet	Cadet et +
2000 et -	Homme 17 et +	Femme 17 et +	



SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente tout au long de la journée.

INTENDANCE

Les membres du Bureau du Sainte-Consorce BMX Team, les parents des pilotes et les bénévoles assureront votre accueil et votre restauration durant cette journée.

PARKING

Des aires de stationnement seront mises à disposition **Chemin du Pipora et ne seront accessibles que par la route de Pollionnay**. Un balisage sera mis en place.

COMMERCES

Des marchands de cycle et d'accessoires seront présents.

PLAN DE SITUATION





PLAN D'ACCES

L'accès à la piste se fera par le Chemin du Pipora, accessible depuis la Route de Pollionnay:

